

Le Mot du Maire

Une adaptation de notre fiscalité et une nouvelle baisse des tarifs assainissement



Après revalorisation des bases locatives cadastrales de 1,2% par l'état, le Conseil Municipal a décidé d'adapter les taux de taxes d'habitation, de foncier bâti et foncier non bâti (voir tableau N°1 au verso). Cette légère augmentation est nécessaire pour autofinancer une partie de nos investissements et permettre l'équilibre de notre section de fonctionnement. L'incidence de cette adaptation des taux sur une valeur locative moyenne actualisée sera de 22.48 € environs pour un propriétaire occupant (taxe d'habitation et foncier bâti) et 13.50€ pour un locataire assujéti à la taxe d'habitation (voir tableau n°2). Cette imposition supplémentaire à la charge des ménages sera, encore cette année, entièrement compensée par une baisse

du coût de l'assainissement pour les abonnés raccordés au réseau collectif. Comme on peut le constater dans le tableau comparatif des taux des taxes, notre fiscalité reste bien en dessous des moyennes nationales et départementales. Dans un contexte d'incertitudes face à une réforme territoriale qui manque encore de visibilité, nous avons établi un budget prudent en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en réduisant ou retardant nos investissements.

Depuis le 1er janvier 2008, date de création de la régie municipale T.EAU, le prix du m³ d'eau et d'assainissement (calculé sur une consommation annuelle moyenne de 120 m³) a baissé (voir tableau N°3 au verso). Si nous étions restés en affermage, les prix auraient augmenté en moyenne par an de 2,5% environ, alors que la régie a baissé les prix successivement de 6,47 % et 7,52% soit une diminution globale de plus de 20%. Afin de fournir un service de qualité aux usagers, nous avons confié, à une société spécialisée, une étude pour un diagnostic complet de notre réseau assainissement ; des études sur le fonctionnement de la station d'épuration, le traitement et l'élimination des boues sont également en cours d'élaboration.

Par ailleurs, je voudrais apporter des précisions à toutes celles et à tous ceux qui ont signé une pétition contre une demande d'implantation d'un terrain destiné aux activités motorisées (2 roues) sur une parcelle privée située sur notre territoire en limite des communes de St-Geours de Maremne et St-Vincent de Tyrosse soit à 4 Kms à vol d'oiseau du centre bourg.

Tout d'abord, ne mettons pas « la charrue avant les bœufs » car, avant que ce projet aboutisse, de nombreuses et importantes étapes restent à franchir par le demandeur et notamment :

- Une révision du plan local d'urbanisme avec la nomination d'un commissaire enquêteur qui recueillera les avis de toute la population
- Une consultation des diverses administrations (Equipement-Agriculture-Bâtiments de France-Service environnement-Préfecture...)
- Une présentation d'un projet d'aménagement complet avec étude d'impact qui comportera entre autres : les diverses activités proposées, les accès au terrain, les moyens mis en œuvre pour supprimer les éventuelles nuisances, l'intégration du projet dans l'environnement...

Lorsque tous les services auront donné leur avis, la Municipalité prendra ses responsabilités et pourra, en toute objectivité, se prononcer définitivement sur ce dossier dans l'intérêt général des Tossais et des Tossais.

Donc, pas de précipitation et surtout évitons tous les amalgames.

Afin d'évoquer divers sujets sur l'urbanisme, l'école, la petite enfance, la régie eau - assainissement, le sport, la culture, les services de proximité... j'ai l'intention très prochainement, avec la municipalité, d'organiser un débat public qui permettra de faire le bilan à mi-mandat et tracer les perspectives de développement de notre village.

Au verso de ce Flash, vous trouverez le programme des festivités que vous proposent les associations locales, participez nombreux à ces manifestations, ce sera une belle récompense pour tous ces bénévoles qui se dévouent pour vous faire passer un bon moment de convivialité et vous faire oublier momentanément les soucis quotidiens.

Passez un bel été et d'excellentes vacances.

Jean Claude DAULOUEDE
(le 25/05/2010)

vivre à
Tosse

BRÈVES



Fête des Mères

La fête des mères fut l'occasion pour Monsieur le Maire et ses conseillers de rencontrer les bébés de l'année et leurs parents. Un cadeau de bienvenue était offert aux nouveaux tossais ainsi que des fleurs pour leurs mamans. Puis, tout le monde s'est réuni autour du verre de l'amitié.

50 Limitation de vitesse

La municipalité informe les citoyens que la vitesse est limitée à 50 km/h en centre bourg et conseillée à 30 km/h dans les quartiers d'habitation.

Collecte des encombrants

Vous possédez des déchets encombrants et vous ne pouvez vous déplacer : le SITCOM vous propose un service d'enlèvement à domicile au tarif de 33€ l'enlèvement (volume maximum 2m³ par voyage). Si vous êtes intéressé, contacter le SITCOM : 05 58 72 03 94. La prestation est réalisée uniquement sur rendez-vous.

Point tri et ordures ménagères

Le ramassage est effectué 2 fois par semaine (lundi et jeudi) sur toute la commune. Les ordures ménagères doivent être déposées la veille dans les containers. Evitons de déposer les sacs trop à l'avance.

Pour la collecte du verre, papier, plastique, boîte métal, tetrapack et carton, des containers spéciaux sont situés :

- à l'entrée du parking de la salle des sports
- sur l'espace vert du lotissement Jisquet rue du Marensin
- sur l'espace vert de la cité des fleurs - rue des Roses

Pour le textile, 2 containers sont à disposition à la salle des sports et rue de roses.

Les containers sont uniquement destinés aux ordures ménagères. Pour tous les autres déchets, prière de les déposer en déchetterie.

U.S.Tosse Omnisports

La famille de l'omnisports s'agrandit, en effet elle compte maintenant huit sections (gym, pétanque, tennis, pelote, cyclo, judo, badminton et roller). Tout au long de l'année nous nous réunissons pour débattre sur toutes les activités et ainsi améliorer notre quotidien sportif. Un des sujets cette année est le calendrier de fin d'année distribué par les sections. Un dépliant vous sera distribué début novembre pour sensibiliser tous les habitants de Tosse à la vie de cette section de l'omnisports et surtout à quoi servent tous les fonds récoltés lors de la distribution des calendriers afin que vous puissiez réserver le meilleur accueil possible à tous ces sportifs qui viendront frapper à votre porte. Merci

D .VISENSANG

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

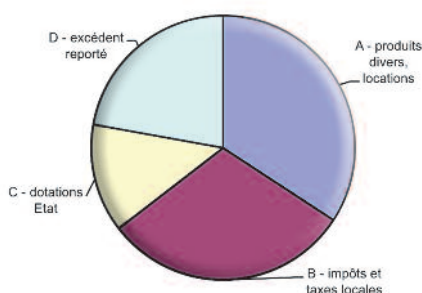
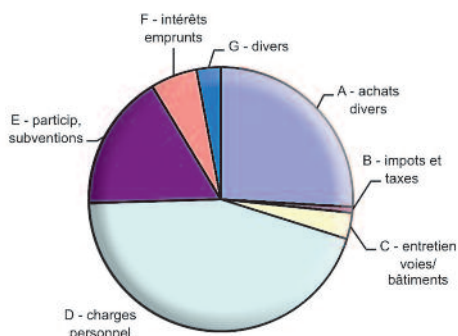
DEPENSES

A - achats divers	258 412,23 €
B - impôts et taxes	7 391,00 €
C - entretien voies/bâtiments	31 942,01 €
D - charges personnel	445 491,16 €
E - particip, subventions	167 442,47 €
F - intérêts emprunts.....	56 933,90 €
G - divers	29 500,05 €
TOTAL	997 112,82 €

RECETTES

A - produits divers, locations.....	715 463,10 €
B - impôts et taxes locales.....	635 107,29 €
C - dotations Etat	277 747,71 €
D - excédent reporté.....	463 887,78 €
TOTAL	2 092 205,88 €

Excédent cumulé 1 095 093,06 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

A - remboursements emprunts	183 308,11 €
B - travaux écoles	80 581,09 €
C - travaux médiathèque	18 232,78 €
D - acquisition matériel	9 582,48 €
E - travaux salle des sports	11 415,36 €
F - travaux église	1 399,32 €
G - honoraires PLU	4 343,54 €
I - cautionnement amortissem.	7 451,25 €
TOTAL	316 313,93 €

RECETTES

A - fd TVA - TLE - amortissements.....	86 726,75 €
B - subventions	33 520,50 €
C - excédent reporté	191 029,77 €
TOTAL	311 277,02 €

Déficit 5036,91 €

COMPARATIF TAUX DES TAXES LOCALES - tableau n°1

TAXES	Niveau national	Départemental	Tosse
Taxe habitation	14,57%	15,56%	9,94%
Taxe foncière bâtie	19,32%	17,98%	13,03%
Taxe foncière non bâtie	45,50%	47,17%	32,80%

Tableau n° 2 : incidence calculée sur la valeur locative moyenne de la commune compte-tenu de la revalorisation forfaitaire des bases fixée par l'Etat

	Année 2009			Année 2010		
	valeur locative moyenne	Taux	Produit	valeur locative moyenne	Taux	Produit
Taxe d'habitation	2538	9,65%	244,92	2601	9,94%	258,54
Foncier bâti	1269	12,65%	160,53	1300	13,03%	169,39
Total			405,45 €			427,93 €
SOIT en + 22,48 € 5,54 %						

BUDGET PRIMITIF 2010

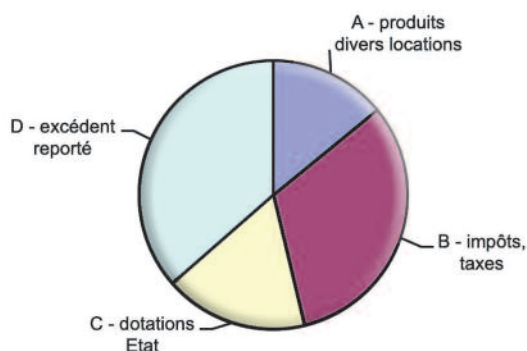
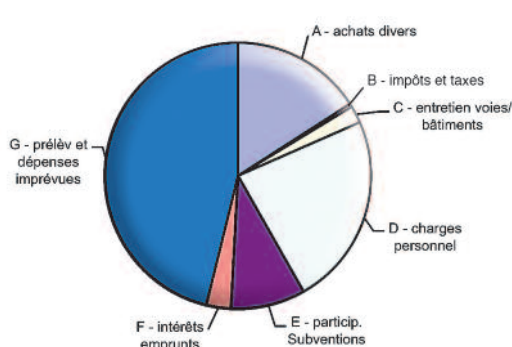
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

A - achats divers	319 000, €
B - impôts et taxes	8 000 €
C - entretien voie/bâtiments	42 000 €
D - charges personnel	468 000 €
E - particip. Subventions	181 545 €
F - intérêts emprunts	60 000 €
G - prélèv, imprévus	924 364 €
TOTAL	2 002 909 €

RECETTES

A - produits divers loc	282 300 €
B - impôts, taxes	644 464 €
C - dotations Etat	346 088 €
D - excédent reporté	730 057 €
TOTAL	2 002 909 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

A - rembts capital / participations	226 000 €
B - travaux bâtiments	705 000 €
- agrandissement groupe scolaire.....	365 000 €
- aménagement extérieur église	120 000 €
- bibliothèque médiathèque	205 000 €
- salle des sports	5 000 €
- mairie	10 000 €
C - acquisitions matériels	40 200 €
D - acquisitions terrains nus	40 000 €
E - cautionnement	1 000 €
F - déficit reporté	5 036 €
TOTAL	1 017 236 €

RECETTES

A - prélèvement sur fonctionnement	101 900 €
B - fds TVA - TLE	79 000 €
C - subventions	190 300 €
E - emprunt	500 000 €
F - réserves	5 036 €
G - vente appartement Lesguis	115 000 €
H - amortissements, cautionnement	26 000 €
TOTAL	1 017 236 €

Tableau n°3 : incidence pour une consommation annuelle de 120 m³ (pour des consommations différentes, le prix au m³ varie)

	Base m3	Tarifs 2008		Tarifs 2009		Tarifs 2010	
Eau							
Abonnement			26,00		20,00		20,00
Consommation	120	0,80	96,00	0,80	96,12	0,81	96,67
Assainissement							
Abonnement			83,00		83,00		70,00
Consommation	120	1,80	216,00	1,60	192,00	1,40	168,00
Taxes							
Préservation de la ressource	120	0,0518	6,22	0,0467	5,60	0,0467	5,60
redevance pollution	120	0,19	22,80	0,195	23,40	0,223	26,76
modern.réseaux collecte	120	0,15	18,00	0,155	18,60	0,174	20,88
Total H.Taxes			468,02		438,72		407,92
TVA 5,5%			25,74		24,13		22,44
Total TTC			493,76 €		462,85 €		430,35 €
Prix de l'eau assainie TTC au m3			4,11		3,86		3,59

Total TTC en 2008 493,76 €

Total TTC en 2009 462,85 €

soit économie en 2009 30,91 €

Total TTC en 2009 462,85 €

Total TTC en 2010 430,35 €

soit économie en 2010 32,50 €

MANIFESTATIONS ESTIVALES 2010

DIMANCHE 13 JUIN

14h45 : Concours de pétanque – Coupe Lafitte à Triplette Mixte

SAMEDI 19 JUIN

Course de jeunes « kid's roller » organisé par le club de roller

19h : FEST'Y TOSSE & CASETAS : repas tapas et soirée dansante organisés par les associations tossaises, animés par une banda

SAMEDI 26 JUIN

Fête de l'école au groupe scolaire

MERCREDI 30 JUIN

Tournoi « Papillon » de PALA - grillades

DIMANCHE 4 JUILLET

Vide-grenier de l'association Jisquet à la salle des sports.
Réservation : 05 58 43 09 71

MERCREDIS 7 - 21 - 28 JUILLET

Tournoi « Papillon » de PALA – grillades – marché nocturne

5 - 6 - 7 JUILLET

Stage de roller la salle des sports

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 JUILLET

½ finales championnat de France de Paleta Gomme Pleine – série A et B

SAMEDI 31 JUILLET

CROUPIONNADE (nouvelle formule et retour des aiguillettes)
Service à toutes heures à partir de 20h30.
Ouverture des portes à 19h30

MERCREDI 4 AOUT

18h : 2° série PGP tournoi intercommunal
19h : 3° série PGP tournoi intercommunal
20h : Tournoi Papillon – grillades – marché nocturne

DU 2 au 14 AOUT

Tournoi de tennis avec repas de clôture ouvert à tous le SAMEDI 14 AOUT. Inscriptions au club pendant la durée du tournoi

VENDREDI 13 AOUT

Finales championnat de France Paleta Gomme Pleine – série A et B

DIMANCHE 15 AOUT

Concours de pétanque – Coupe Leclerc à 14h45 en doublette

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 AOUT

Compétition internationale de BMX derrière le terrain de sport : le LORD OF DIRT

DIMANCHE 22 AOUT

Pétanque : Coupe et prix du Comité des fêtes en doublette

JEUDI 23 SEPTEMBRE

Pétanque : finales de la coupe des clubs vétérans du district de Dax

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Fête de l'UST

DIMANCHE 3 OCTOBRE

Vide grenier du Judo

FETES LOCALES

3 - 4 et 5

SEPTEMBRE



Du 27 août au 4 septembre :
EXPOSITION PEINTURE à la SALLE DES TILLEULS

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

17h30 : 1ère étape course de trottinettes

19h : remise des clés aux mayés 2009 par M. le Maire

20h30 : ANGUILLADE animé par Jacky Marsan (sur réservation)

22h30 : BAL DISCO

23h : BODEGA du Comité des fêtes

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

9h : concours de pétanque à la salle des sports

9h30 : randonnée cyclos

11h30 : remise des prix à la salle des sports

14h à 18h : COURSE CYCLISTE UFOLEP organisée par les Boucles de l'Adour

16h : jeux pour les enfants avec le clown Zigo

17h : dernière étape course de trottinettes

19h30 : pot de l'amitié offert par M. le Maire, animé par la banda

21h : RESTOFETES : moules/frites à la salle des sports (sur réservation)

22h30 : BAL DISCO

23h : BODEGA du Comité des Fêtes

Minuit : FEU d'ARTIFICE tiré autour de l'Eglise

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

10h30 : MESSE en musique

12h : apéritif du Comité des Fêtes au fronton

20h30 : Spectacle « LES ANNEES BOUM » sur réservation

Fête foraine pendant 3 jours

